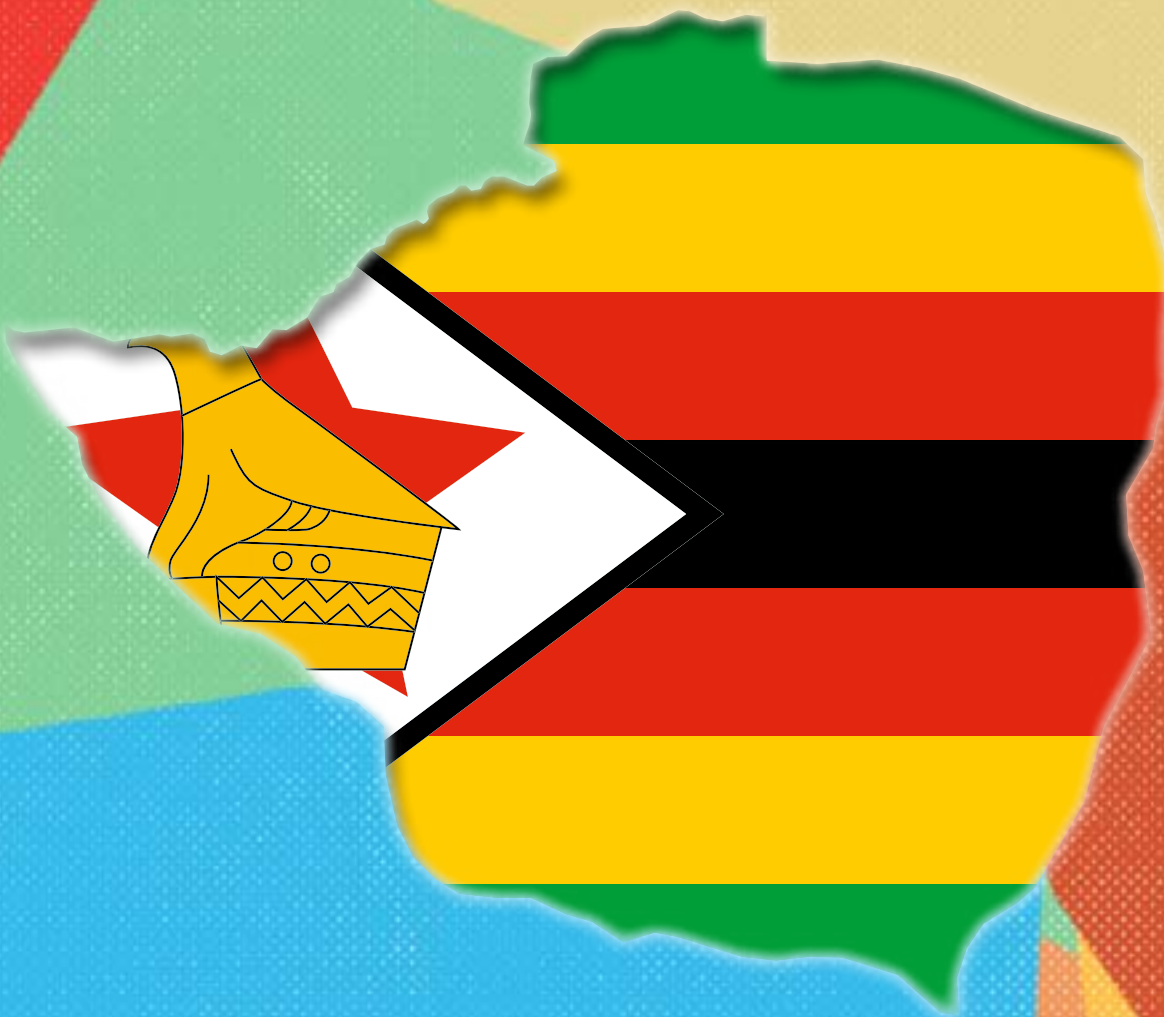


LONDA 2023

RAPPORT SUR LES DROITS NUMÉRIQUES ET L'INCLUSION EN AFRIQUE



ZIMBABWE

Publié en avril 2024

Rapport produit par Paradigm Initiative

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales sous quelque forme que ce soit, à condition que les éditeurs soient dûment mentionnés et que l'œuvre soit présentée sans aucune distorsion.

Droits d'auteur © 2024 Paradigm Initiative

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria
Email: media@paradigmhq.org

2

LONDA
2023
RAPPORT SUR
LES DROITS
NUMÉRIQUES
ET L'INCLUSION
EN AFRIQUE



Creative Commons Attribution 4.0 Internationale (CC BY 4.0)
ISBN: 978-978-789-359-3

CRÉDITS

Rapport de Pays:
Bridgette Ndlovu

Équipe éditoriale:
'Gbenga Sesan
Nnenna Paul-Ugochukwu
Thobekile Matimbe

Traducteur:
Paper Bag Africa

Rédacteur de copie:
Dr. Mouhamed Diop

Conception et mise en page:
Kenneth Oyeniya



Zimbabwe

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'accès croissant à l'Internet au Zimbabwe a entraîné une montée du discours numérique et des tentatives de régulation et de limitation du cyberenvironnement. Ce rapport évalue l'état des droits numériques et de l'inclusion au Zimbabwe ainsi que les obstacles qui en découlent pour jouir des droits numériques. En 2023, l'évaluation de la recherche a impliqué une étude documentaire complète examinant les documents pertinents tels que les rapports nationaux, les ensembles de données démographiques, les analyses de la situation des droits numériques, la législation et les évaluations des rapports. Les résultats de la recherche ont permis d'élaborer un rapport complet contenant des informations précieuses et fiables sur les lacunes et les progrès en matière de droits numériques au Zimbabwe en 2023. Ce rapport a pour but de démontrer les lacunes et les progrès en matière de droits numériques au Zimbabwe en 2023. Le rapport éclairera les interventions fondées sur des données probantes et centrées sur l'amélioration de l'accès et de l'utilisation d'Internet au Zimbabwe.

L'année sous revue a été caractérisée par la promulgation¹ de lois contestées telles que la loi modifiant le droit pénal (codification et réforme) (n° 10 de 2023) contenant des dispositions répressives sur le patriotisme. Au cours de la période considérée, le Zimbabwe a organisé ses élections générales en août 2023 et l'espace numérique a été entaché de

perturbations qui ont violé l'accès du grand public à Internet. Ceci malgré la résistance des organisations de la société civile et des individus contre les violations des droits numériques. Au cours de l'année électorale, le paysage Internet du Zimbabwe est devenu une ruche de désordres informationnels colportés par le parti au pouvoir et les partisans de l'opposition. Les troubles de l'information limitent les droits de l'électorat à accéder à des informations crédibles. Le rapport examine les progrès du Zimbabwe en matière de protection des données et de cybersécurité, fournissant la preuve du travail mené par l'Autorité de régulation des postes et télécommunications du Zimbabwe (POTRAZ), qui a conféré les pouvoirs de l'autorité de protection des données. Le rapport fait référence à la promulgation de la loi sur la protection des données en décembre 2021 et à la manière dont POTRAZ a organisé des réunions avec les parties prenantes pour sensibiliser à la loi et aux mesures ultérieures.

Le rapport discute en outre du Fonds de service universel (USF) et décrit les défis auxquels le fonds est confronté, les progrès réalisés et formule des recommandations pour la gouvernance de l'USF. Dans l'ensemble, le rapport examine en profondeur trois domaines thématiques, à savoir l'accès à Internet et ses perturbations, l'USF, ainsi que la protection des données et la cybersécurité.

Introduction

Le rapport 2022 sur la population et le logement du Zimbabwe ² révèle que le Zimbabwe compte 15 178 957 habitants, les données géographiques indiquant une superficie de 390 757 mètres carrés. Les droits de l'homme sont garantis par la loi modifiant la Constitution du Zimbabwe (n° 20), 2013 (loi n° 1 de 2013).³ Selon le classement Liberté dans le monde 2023 de Maison de la liberté, qui fournit des classements numériques et un texte descriptif sur les droits politiques et les libertés civiles, le score global de liberté du Zimbabwe est fixé à 28/100, une note qui montre que le pays n'est pas libre. Son Score de liberté sur Internet est de 51/100, ce qui montre qu'il est en partie gratuit.⁴ De plus, malgré la promulgation de la loi sur la cybersécurité et la protection des données en 2021, le Zimbabwe n'a pas encore ratifié la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles (Convention de Malabo).

En 2021, le Zimbabwe a adopté une stratégie nationale de développement (NDS1) ⁵ qui donne la priorité à l'utilisation des TIC pour l'amélioration de l'économie numérique. Grâce à cette stratégie, le gouvernement vise à intégrer les TIC dans toutes les stratégies nationales de développement afin de parvenir à un accès universel d'ici à 2030.

Le gouvernement a fixé des objectifs pour augmenter le taux de pénétration d'Internet de 59,1 % en 2020 à 75,4 % d'ici à 2025 et augmenter le taux de pénétration du mobile de 94,2 % à 100 % d'ici à 2025. Et ce malgré des données indépendantes qui montrent des pourcentages minimes de personnes ayant accès à Internet, comme cela sera souligné dans le rapport

¹ Amnesty International (2023) <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2023/07/zimbabwe-presidents-signing-of-patriotic-bill-a-brutal-assault-on-civic-space/> (Consulté le 13 décembre 2023)

² Agence nationale des statistiques du Zimbabwe (ZIMSTAT) « Zimbabwe 2022 Housing and Census Report » https://www.zimstat.co.zw/wp-content/uploads/Demography/Census/2022_PHC_Report_27012023_Final.pdf (consulté le 7 décembre 2023).

³ Parlement du Zimbabwe « Constitution of Zimbabwe Amendment no 20 » <https://parlzim.gov.zw/constitution-of-zimbabwe/> (Consulté le 12 décembre 2023).

⁴ Freedom House « Freedom in the World 2023 Zimbabwe Report » <https://freedomhouse.org/country/zimbabwe/freedom-world/2023> (consulté le 9 décembre 2023).

⁵ Veritas Zimbabwe « National Development Strategy » https://www.veritaszim.net/sites/veritas_d/files/NDS.pdf (consulté le 10 décembre 2023).

► Analyse du pays

Accès Internet

Le taux de pénétration d'Internet au Zimbabwe est de 34,8 % et le rapport du deuxième trimestre de POTRAZ ⁶ de 2022 prévoit que le taux de pénétration du mobile devrait augmenter à 75,4 % d'ici à 2025. Selon le rapport du troisième trimestre de POTRAZ de 2023⁷, le taux de pénétration d'Internet a augmenté de 4,9 % pour atteindre 70,1% contre 65,2%. Alors que les chiffres officiels de POTRAZ reflètent un pourcentage élevé, des chercheurs indépendants notent que la pénétration d'Internet s'élève à 34,8%⁸ des 16,49 millions d'habitants. Au troisième trimestre 2023, les abonnements mobiles s'élevaient à plus de 14 millions, ce qui correspond à un taux de pénétration mobile de 97,5 %, contre 91,9 % enregistré au deuxième trimestre 2023. Considérant que ces statistiques montrent une croissance de la pénétration mobile au Zimbabwe, l'accès à une qualité Internet dans les zones reculées est limité, avec environ 31 % des écoles primaires et secondaires du Zimbabwe ayant accès à Internet.⁹

Les vitesses Internet médianes par pays pour les mobiles publiées par l'indice mondial Speedtest d'Ookla ¹⁰ en novembre montrent que la vitesse de téléchargement moyenne est de 32,41 Mbps, une augmentation par rapport à 10,88 Mbps à la même période en 2022, la vitesse de téléchargement est de 14,95 Mbps, une augmentation par rapport à 6,06 Mbps. Pour gérer toute activité en ligne, les vitesses de téléchargement rapides doivent atteindre au moins 100 Mbps et les vitesses de téléchargement doivent être d'au moins 10 Mbps.

En mars 2023, à la suite d'un appel lancé par l'Union internationale des télécommunications pour soumettre les points de vue, les idées et les expériences des décideurs politiques sous le thème général "Incitations réglementaires et économiques pour un avenir numérique inclusif et durable", POTRAZ a indiqué ¹¹ qu'elle voyait l'adoption de propositions novatrices qui incluent l'utilisation du spectre libre dans les zones mal desservies pour attirer les investisseurs dans les infrastructures comme passerelle pour encourager le secteur privé à continuer d'investir dans les zones rurales, isolées et non rentables.

À cet égard, la soumission de POTRAZ a indiqué les développements qui ont été entrepris par le régulateur, notamment l'autorisation de réaffecter le spectre 900 MHz pour le déployer en U900¹² pour la fourniture de réseaux à large bande dans les zones rurales et isolées. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, les opérateurs mobiles passent de 900 MHz à U900 afin

⁶ Autorité de régulation des postes et télécommunications du Zimbabwe (2023) « Rapport abrégé sur les performances du secteur du deuxième trimestre » <http://www.potraz.gov.zw/wp-content/uploads/2022/10/2022-Second-Quarter-Abridged-Sector-Performance-Report.pdf> (consulté le 14 décembre 2023).

⁷ Autorité de régulation des postes et télécommunications du Zimbabwe « Rapport sur la performance du secteur du troisième trimestre de POTRAZ » <http://www.potraz.gov.zw/wp-content/uploads/2024/01/POTRAZ-Sector-Performance-Report-3rd-Quarter-2023.pdf> (Consulté le 18 janvier 2024)

⁸ Rapport de données « Digital 2023 : Zimbabwe » <https://datareportal.com/reports/digital-2023-zimbabwe> (consulté le 7 décembre 2023).

⁹ Giga.Global « Afrique subsaharienne Zimbabwe Two Pager » <https://s41713.pcdn.co/wp-content/uploads/2020/09/Zimbabwe-Giga-2pager.pdf> (consulté le 14 décembre 2023).

¹⁰ Speedtest Global Index « Speedtest Global Index » <https://www.speedtest.net/global-index/zimbabwe#fixed> (Consulté le 14 janvier 2024)

¹¹ Union internationale des télécommunications, « Contribution de POTRAZ-Zimbabwe, GSR-23 Consultation sur les lignes directrices sur les meilleures pratiques » https://www.itu.int/itu-d/meetings/gsr-23/wp-content/uploads/sites/20/2023/03/GSR-23_Contribution_POTRAZ-Zimbabwe.pdf (consulté le 5 décembre 2023).

¹² Huawei « Industry Perspective » <https://carrier.huawei.com/en/trends-and-insights/emsite/racing-ahead-with-u900> (consulté le 12 décembre 2023).

de renforcer la couverture haut débit mobile, d'améliorer l'expérience utilisateur et d'accélérer le retour sur investissement. POTRAZ a indiqué que ce changement permettra aux zones rurales d'être au moins couvertes par un réseau 3G. 800 MHz sont également réservés au déploiement de la 4G/LTE, permettant ainsi d'accéder au LTE dans les zones rurales et des travaux visant à récupérer la bande de 700 MHz sont en cours.

Perturbations Internet

Les droits numériques ont été restreints au Zimbabwe au plus fort des élections lorsque l'Internet a été limité, ralentissant les vitesses d'Internet pour les sociétés de réseaux mobiles telles qu'Econet, NetOne, TelOne, Telecel et la société de technologie Liquid. La limitation d'Internet a limité l'accès à l'information à moins de 5,74 millions de personnes ayant accès à Internet au Zimbabwe.¹³ Un rapport de Netblocks¹⁴ a révélé que le service Internet était dégradé au Zimbabwe à la veille des élections. L'accès à des plateformes telles que Twitter, Instagram, YouTube et Facebook étaient limités, privant ainsi le grand public d'informations indispensables à la veille des élections.

Les coupures d'électricité ont entravé l'accès à Internet dans les zones urbaines. Plusieurs libertés sur Internet restent préoccupantes et l'hyperinflation au Zimbabwe a limité la capacité du public à payer pour les services Internet. L'inflation au Zimbabwe s'est élevée à 229 % au premier trimestre 2023.¹⁵ En conséquence, les fournisseurs de télécommunications mobiles ont annoncé une augmentation du coût des forfaits données, SMS et voix. Econet, l'une des principales sociétés de télécommunications, avait fixé ses tarifs à ZWL\$18557,¹⁶ soit l'équivalent de US\$20,¹⁷ pour obtenir 8 Go valables pendant 30 jours en février 2023. Au cours de cette période, les sociétés de télécommunications ont conçu des forfaits de données groupés pour le grand public, offrant des données Internet aux côtés d'autres services essentiels comme les appels vocaux, permettant ainsi au public de réaliser des économies.

Liberté d'expression et libertés des médias

Le 14 juillet 2023, le Parlement et le Président du Zimbabwe ont promulgué la loi modifiant le droit pénal (codification et réforme) (n° 10 de 2023)¹⁸ communément appelée "Projet de loi patriotique", que plusieurs titulaires de mandat des Nations Unies ont condamné, sur la base des impacts négatifs des dispositions sur les droits de l'homme.¹⁹ La loi est trop large et peut avoir des impacts négatifs sur des groupes particuliers, sur une procédure régulière, sur le droit à la liberté et à la sécurité des personnes, ainsi que sur l'exercice de la liberté d'opinion et d'expression, et sur la liberté de réunion pacifique et d'association.

La loi a été signée²⁰ par les organisations internationales de défense des droits de l'homme pour son

¹³ Rapport de données « Digital 2023 : Zimbabwe » <https://datareportal.com/reports/digital-2023-zimbabwe> (consulté le 7 décembre 2023).

¹⁴ Netblocks 'X-@netblocks' https://twitter.com/netblocks/status/1693997476691558644?s=46&t=M4_z9pT4YSEqFXzSt3wF-MA. (Consulté le 20 décembre 2023).

¹⁵ The Chronicle « Les taux d'inflation mensuels annuels du Zimbabwe chutent » <https://www.chronicle.co.zw/zimbabwe-annual-monthly-inflation-rates-tumble/> (Consulté le 17 décembre 2023)

¹⁶ La Chronique « Econet augmente les tarifs des forfaits Data, sms » <https://www.chronicle.co.zw/econet-increases-data-sms-bundle-tariffs/> (Consulté le 14 décembre 2023)

¹⁷ Banque de réserve du Zimbabwe « Rates_28_February_2023-Interbank Rate » https://www.rbz.co.zw/documents/Exchange_Rates/2023/FEBRUARY/RATES_28_FEBRUARY_2023-INTERBANK_RATE.pdf (consulté le 17 décembre 2023).

¹⁸ Loi « Criminal Law (Codification and Reform) Amendment Act 2023 » <https://www.law.co.zw/download/criminal-law-codification-and-reform-amendment-act-2023/> (Consulté le 16 décembre 2023)

¹⁹ Haut-Commissariat aux droits de l'homme « Mandats du rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association ; le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires ; le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression et le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme » <https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownloadPublicCommunicationFile?gld=28304> (consulté en 16 décembre 2023).

²⁰ Amnesty International, « Zimbabwe : la signature par le président du « projet de loi patriotique » constitue une grave attaque contre l'espace civique » <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2023/06/zimbabwe-parliaments-passing-of-patriotic-bill-is-a-grave-assault-on-the-human-rights/> (Consulté le 19 décembre 2023).

potentiel à limiter la participation civique et à entraîner une répression de la liberté d'expression, de réunion et d'association des ressortissants zimbabwéens. En 2023, des journalistes et des utilisateurs ordinaires ont été arrêtés et menacés en raison de leurs activités en ligne. Le 18 janvier 2023, la police de Masvingo a arrêté ²¹ le journaliste Garikai Mafirakureva pour avoir prétendument publié de fausses informations.

Selon la loi pénale (loi sur la codification et la réforme)²² la publication de fausses informations peut être passible d'une peine maximale de vingt ans de prison et d'une amende ²³ pouvant aller jusqu'au niveau 14. Conformément au SI 209, l'amende est de ZWL\$500 000. L'avis de l'instrument statutaire 209 de 2021 sur le droit pénal (codification et réforme) (barème standard des amendes) a été publié au Journal officiel, l'amende était égale à US\$4587.²⁴ Le 22 février 2023, le ministre de la Justice, des Affaires juridiques et parlementaires ont publié un nouvel avis sur le barème standard des amendes ²⁵ dans l'instrument statutaire 14A de 2023, selon lequel la publication de fausses informations peut entraîner une amende maximale pouvant aller jusqu'au niveau 14, soit US\$5000.

En mai 2023, la Haute Cour du Zimbabwe a acquitté ²⁶ le journaliste Hopewell Chin'ono de toutes les accusations d'entrave à la justice portées contre lui pour avoir publié des contenus critiques sur Twitter en 2022. Cette évolution positive a marginalement sauvegardé la liberté d'expression. Cependant, cela n'a pas été le cas de Fadzayi Mahere, alors porte-parole du parti d'opposition de la Coalition des citoyens pour le changement (CCC), qui a été reconnue coupable d'avoir publié des mensonges à la suite d'une publication vidéo qu'elle avait publiée sur Twitter (aujourd'hui X). Mahere a été condamné à payer une amende de US\$500 ou à purger une peine de trois mois d'emprisonnement. Mahere a ensuite fait appel du jugement.

Le jour des élections, qui ont eu lieu le 23 août 2023, au moins 41 acteurs de la société civile ont été pillés ²⁷ par les autorités zimbabwéennes de leurs technologies numériques, qui comprenaient 93 smartphones, 38 ordinateurs portables, deux montres intelligentes, deux modems, un routeur Wi-Fi, un disque externe et autres gadgets numériques. Les militants des droits numériques du Net Rights Coalition ont condamné ces arrestations, soulignant que ces arrestations ²⁸ étoufferait la liberté d'expression et l'accès à l'information sur les élections et présenteraient des opportunités de violations de la vie privée et de surveillance de l'État.

Au cours de la période considérée, les États-Unis d'Amérique ont publié une déclaration ²⁹ indiquant que, conformément à l'article 212(a)(3)(C) de la loi sur l'immigration et la nationalité, les individus soupçonnés d'être responsables ou complices d'atteintes à la démocratie au Zimbabwe seront désormais soumis à des restrictions de visa. Ces restrictions affecteront également les membres

²¹ Le rédacteur en chef de l'Institut des médias d'Afrique australe comparaitra devant le tribunal pour publication de fausses informations. https://zimbabwe.misa.org/media_violations/editor-to-looking-in-court-on-charges-of-publishing-false-information/ (consulté le 23 décembre 2023).

²² L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés « Zimbabwe : Criminal Law (Codification and Reform) Act » <https://www.refworld.org/legal/legislation/natlegbod/2005/en/98050> (consulté le 20 décembre 2023).

²³ Autorité fiscale du Zimbabwe (2021) <https://www.zimra.co.zw/legislation/category/47-statutory-instruments-2021?download=1309:statutory-instrument-209-of-2021-criminal-law-codification-and-reform-standard-scale-of-fines-notice-2021> (consulté le 22 décembre 2023).

²⁴ Banque de réserve du Zimbabwe « Rates_31_December_2023-Interbank Rate » https://www.rbz.co.zw/documents/Exchange_Rates/2021/December/Rates-31-December--2021.pdf

²⁵ Veritas « Avis SI 2023-014A sur le droit pénal (codification et réforme) (barème standard des amendes), 2023 » <https://www.veritaszim.net/node/6162> (consulté le 20 février 2024)

²⁶ Commission du service judiciaire « Jugements HH 294-23 HC 8485/22 Réf CRB No. ACC 235/20 » <https://www.jsc.org.zw/upload/Judgements/High%20Court/Harare/2023/HH%20294-23.pdf> (Consulté le 20 décembre 2023).

²⁷ BBC « Élection au Zimbabwe : des observateurs du scrutin arrêtés au milieu des élections » <https://www.bbc.com/news/world-africa-66604659> (Consulté le 18 décembre 2023)

²⁸ Paradigm Initiative 'Communiqué de presse : La Net Rights Coalition condamne les raids sur les technologies numériques des acteurs de la société civile au Zimbabwe lors des élections de 2023' <https://paradigmhq.org/press-release-the-netrights-coalition-condemns-raids-of-technologies-numériques-des-acteurs-de-la-société-civile-au-zimbabwe-pendant-les-élections-2023/> (Consulté le 21 décembre 2023)

²⁹ Département d'État américain, « Politique de restriction des visas visant à saper la démocratie au Zimbabwe » https://www.state.gov/visa-restriction-policy-for-undermining-democracy-in-zimbabwe/?utm_source=miragenews&utm_medium=mirage-news&utm_campaign=news (consulté le 20 décembre 2023)

de la famille de ces personnes. La déclaration renforce la liberté d'expression et encourage indirectement le grand public à dénoncer les violations des droits humains au Zimbabwe.

Troubles de l'information et discours de haine

À l'approche des élections générales de 2023, qui se sont tenues en août 2023, l'espace en ligne au Zimbabwe est devenu un terrain fertile pour la désinformation parrainée par l'État et non, en particulier sur les plateformes de médias sociaux comme WhatsApp. Contrairement aux années précédentes, où la désinformation était plus importante sur des plateformes telles que Twitter (X) et Facebook, la période électorale de 2023 a été caractérisée par de fausses vidéos et images qui se sont déplacées à une vitesse fulgurante sur la plateforme WhatsApp. L'électorat n'avait aucun moyen de vérifier efficacement les faits, une pratique qui devrait être approuvée avant les prochaines élections au Zimbabwe en 2028. Le jour du scrutin, le 23 août, le pays s'est réveillé avec des messages encourageant l'électorat à boycotter le vote prétendant provenir du Nelson Chamisa, chef du parti d'opposition du CCC.

Les affiches, dispersées dans différentes grandes villes et distribuées via WhatsApp, disaient "Ne votez pas, les élections sont truquées" et portaient les symboles et les couleurs du parti d'opposition du CCC, avec une photo du président du parti affichée sur l'affiche, en une véritable mode d'affiche électorale, rendant le récit crédible.

La Commission électorale du Zimbabwe (ZEC) a lancé une campagne de désinformation suite à une série de troubles de l'information impliquant l'organisme de gestion électorale. Parmi les nombreux récits de désinformation, les réseaux sociaux, en particulier WhatsApp, ont été inondés d'un communiqué de presse³⁰ dans lequel la ZEC aurait conclu que les élections étaient nulles et non avenues.

Le Fonds du Service Universel

Le Zimbabwe a introduit le Fonds de service universel (USF) en établissant l'article 73 de la loi sur les postes et télécommunications (chapitre 12:05) de 2000. L'article 74(c) de la loi sur les télécommunications postales (PTA) stipule que son objectif est de financer ou d'aider dans le financement de l'extension des services postaux et de télécommunications aux zones mal desservies et aux centres communautaires à l'intérieur ou à l'extérieur de ces zones. Les fonds sont collectés auprès des titulaires de licences au sens de la loi, y compris les opérateurs de télécommunications.

En soumettant sa contribution à la consultation sur les lignes directrices des meilleures pratiques du GSR-23 à l'Union internationale des télécommunications (UIT), POTRAZ a indiqué avoir vu l'adoption de nouvelles propositions, qui incluent l'extension des programmes du Fonds de service universel aux entreprises basées sur des plates-formes comme passerelle pour encourager le Le secteur privé doit continuer à investir dans les zones rurales, isolées et non rentables. Dans le rapport, POTRAZ a souligné que le régulateur a également eu recours à des initiatives d'intervention en matière de dépenses en capital (CAPEX) en utilisant l'USF pour l'achat d'équipements dans les locaux des clients (CPE) et en couvrant les coûts d'installation du réseau dans les zones rurales.

En 2023, POTRAZ a indiqué³¹ avoir financé le déplacement de 11 tours afin d'améliorer la connectivité des communautés mal desservies. Les opérateurs de réseau tels qu'Econet et NetOne ont respectivement déplacé 10 tours et une tour. En juin 2023, le gouvernement du Zimbabwe a

9

³⁰ X - Commission électorale du Zimbabwe « @ZECZim post » <https://x.com/zeczim/status/1712837826524348474?s=46> (consulté le 19 décembre 2023).

³¹ Sunday Mail « POTRAZ facilite la relocalisation de 11 tours de réseau » <https://www.sundaymail.co.zw/new-potraz-facilitates-relocation-of-11-network-towers> (consulté le 19 décembre 2023).

publié l'instrument statutaire (SI) 110 de 2023, Règlement sur les postes et télécommunications (services postaux) (amendement), 2023 (n° 3)³², qui oblige désormais les autorités régionales, nationales, intra-urbaines et interurbaines aux courriers de payer des cotisations annuelles égales à deux pour cent de leur chiffre d'affaires brut mensuel à titre de contribution directe à l'USF payable mensuellement au plus tard le 10 du mois suivant.

Le 16 juin 2023, l'Auditeur général par intérim a présenté le rapport de l'Auditeur général pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 sur les entreprises publiques et parapubliques³³ au Parlement du Zimbabwe. Le rapport fournit un compte audité du Fonds pour les services universels en décembre 2021. Les conclusions du rapport sur la gestion des actifs ont montré que les biens et équipements du Fonds dans certains centres d'information sur les communications (CIC) n'étaient pas utilisés dans le but de fournir des informations aux membres du public et que l'USF ne disposait pas d'une sécurité adéquate sur ses actifs dans les CIC.

Cela représente une privation flagrante du droit des communautés mal desservies d'accéder à Internet. Cela est également susceptible d'entraîner un détournement des actifs du Fonds et des pertes financières dues à la perte d'actifs, car la sécurité des actifs est insuffisante. L'Auditeur général a souligné que les coordinateurs de l'USF ont soumis les états financiers de 2022 et que les audits sont en cours et en cours de finalisation. Les informations à jour sur l'USF au Zimbabwe ne sont pas facilement disponibles et l'autorité de régulation devrait déployer des efforts concertés pour diffuser ces informations en temps opportun et publiquement afin d'aider le public à suivre et à surveiller l'utilisation des ressources dans leurs communautés respectives.

Protection des données et cybersécurité

En 2021, le Zimbabwe a promulgué la loi sur la cybersécurité et la protection des données³⁴, qui établit des protections de base pour les informations personnelles. La loi oblige les responsables du traitement des données à collecter, utiliser et divulguer les informations personnelles de manière juste et licite. Dans le but de rendre opérationnelle la loi sur la protection des données en 2023, POTRAZ, lors de ses réunions de sensibilisation, a invité le grand public à formuler des commentaires sur le projet de règlement sur la cybersécurité et la protection des données, qui a été publié en novembre 2022. Une fois approuvé, le règlement facilitera la mise en œuvre de la loi sur la protection des données. application de la loi sur la cybersécurité et la protection des données.

POTRAZ a mené une série de réunions de sensibilisation sur la loi sur la cybersécurité et la protection des données. Les réunions s'adressent au grand public et aux responsables du traitement des données et se déroulent en ligne. Des réunions de sensibilisation physique ont eu lieu à Harare en juin 2023. Entre le 26 juin et le 12 août 2023, POTRAZ a mené une étude³⁵ dans les 10 provinces du Zimbabwe sur les opinions et expériences en matière de confidentialité des données. L'étude a révélé que seulement 25 % des personnes interrogées étaient conscientes des risques posés par les services en ligne « gratuits » pour la confidentialité et la sécurité des données personnelles, et 82 % ont déclaré ne pas comprendre les lois concernant l'utilisation des informations personnelles. Les données ont également révélé que 47 % d'entre elles connaissent une augmentation des communications marketing non sollicitées.

10

³² Commission du service judiciaire « Instrument statutaire 110 de 2023 : Règlement sur les postes et télécommunications (services postaux) (amendement), 2023 (n° 3) » [https://www.jsc.org.zw/upload/Gazette/S.I.%20110%20of%202023%20Postal%20and%20Telecommunications%20\(Postal%20Services\)%20\(Amendment\)%20Norm.pdf](https://www.jsc.org.zw/upload/Gazette/S.I.%20110%20of%202023%20Postal%20and%20Telecommunications%20(Postal%20Services)%20(Amendment)%20Norm.pdf) (Consulté le 22 décembre 2023).

³³ Bureau de l'auditeur général « Rapport de l'auditeur général pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 sur les entreprises publiques et parapubliques » <https://www.auditorgeneral.gov.zw/phocadownload/AG%20REPORT%202022%20ON%20STATE%20-ENTERPRISES%20AND%20PARASTATALS.pdf> (Consulté le 20 décembre 2023).

³⁴ Veritas Zim « Loi sur la cybersécurité et la protection des données [Chapitre 12:07] (n° 5 de 2021) » <https://www.veritaszim.net/node/5522> (consulté le 19 décembre 2023).

³⁵ Autorité de régulation des postes et télécommunications du Zimbabwe, « Avis et expériences sur la confidentialité des données » <https://www.potraz.gov.zw/wp-content/uploads/2023/11/Data-Privacy-Opinions-Experiences-Infographic.pdf> (consulté sur 21 décembre 2023).

22 % ont été victimes d'une utilisation abusive de leurs données personnelles au moins une fois et 72 % ont déclaré ne pas savoir à qui demander de l'aide en cas de violation de données. Bien que la loi prévoit la notification des violations de données, les données montrent qu'il est nécessaire que le gouvernement sensibilise aux moyens de signaler les violations de données.

Malgré l'existence de la loi sur la cybersécurité et la protection des données, en avril 2023, le grand public a reçu des messages géolocalisés non sollicités de la part du parti au pouvoir, l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF), appelant à la réélection du président sortant et apaiser les craintes de violations de données sur les électeurs.

► Conclusion & Recommandations

Conclusion

Le classement du Zimbabwe en matière de liberté sur Internet n'est pas impressionnant, et le gouvernement du Zimbabwe devrait prendre les mesures et stratégies nécessaires pour promouvoir, sauvegarder et protéger les droits de l'homme en ligne de manière adéquate. Le gouvernement du Zimbabwe devrait adopter de toute urgence une réglementation sur la protection des données pour donner le ton à la mise en œuvre de la loi sur la protection des données. L'autorité de régulation devrait donner la priorité à la fourniture d'informations sur le Fonds du service universel afin de garantir la transparence de son utilisation. L'autorité de régulation devrait également publier des rapports réguliers et les soumettre à l'examen du public.

Recommandations

- Gouvernement:**
- » Le Fonds de service universel devrait disposer d'un mécanisme de suivi pour garantir que les actifs distribués aux centres d'information communautaire (CIC) sont utilisés aux fins prévues et aux bénéficiaires approuvés.
 - » La sécurité des actifs dans les CIC devrait être renforcée pour éviter la perte ou le détournement d'actifs.
 - » Permettre un accès ouvert et sécurisé à Internet et une libre circulation de l'information avant, pendant et après les élections sans limiter la vitesse d'Internet.
 - » Concernant les CIC transférés à la poste du Zimbabwe (ZimPost), la responsabilité de garantir que tous les actifs sont correctement utilisés et comptabilisés devrait de plus incomber à la POTRAZ et des contrôles ponctuels semestriels devraient être effectués par le régulateur.
 - » Les rapports du vérificateur général doivent être à jour afin que des changements positifs puissent être mis en œuvre et ne soient pas dépassés par les événements.
 - » L'organisation de réunions de sensibilisation sur les lois promulguées devrait être décentralisée vers les petites villes et les zones rurales où réside la majeure partie de la population.
 - » Sensibiliser aux possibilités de signaler les violations de données.
 - » Allocation de ressources / développement de partenariats privé-public pour améliorer les infrastructures Internet dans les zones rurales.
-

-
- » Résoudre les pannes de courant qui affectent les services Internet.
 - » Sauvegarder la démocratie et promouvoir la liberté d'expression en renonçant à arrêter les journalistes ou les individus qui critiquent le gouvernement en ligne.
 - » Commencer à mettre en œuvre la loi sur la protection des données cybernétiques et garantir son respect par tous les responsables du traitement des données.
 - » Créer des bacs à sable réglementaires pour permettre au secteur privé de développer des technologies respectueuses des droits de l'homme.
 - » Permettre l'arrivée de nouveaux entrants dans le secteur de la fourniture du haut débit afin de permettre une forte concurrence et des prix réduits.

Secteur privé:

- » Développer des partenariats privé-public pour soutenir l'accès à Internet dans les zones reculées et améliorer la vitesse d'Internet pour garantir une connectivité significative.
- » Veiller à ce que le développement de nouvelles technologies fasse l'objet d'évaluations d'impact sur les droits de l'homme.
- » Fournir un accès Internet abordable à tous.

Société civile:

- » S'engager dans des initiatives de plaidoyer pour obliger le gouvernement à fournir un accès Internet de qualité.
 - » Surveiller les violations des droits numériques (surveillance, troubles de l'information, attaques contre des journalistes et blogueurs en ligne, coupures d'Internet) et plaider pour le respect des droits humains.
 - » Mener des campagnes pour lutter contre la désinformation et les discours de haine en ligne.
 - » Mener des campagnes de sensibilisation sur les droits numériques.
-



www.paradigmhq.org

Droits d'auteur © 2024